



**COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE
DU MERCREDI 26 novembre 2014**

Ce compte rendu fait état des positions de vos représentants CGT pour chaque point à l'ordre du jour.

Vos représentants présents à la séance étaient ; Mr Anglement, Mme Barbier, Mr Benyoucef, Mme Tamim, Mme Ledu.

Etait excusé ; M. Dely

Il s'agissait du dernier CTP avant les élections pour le renouvellement de vos représentants.

1) Approbation du procès-verbal du CTP du 25 juin 2014 (avis)

Validé à l'unanimité.

Il est demandé à ce que le document transmis comme bilan de la collectivité pour 2013 soit modifié et transmis.

2) Tableau des effectifs Ville (avis)

Il nous est précisé que ce nouveau tableau des effectifs ne tient pas compte de l'évolution liée aux nouveaux rythmes scolaires, les effectifs n'étant pas encore stabilisés.

Validé à l'unanimité.

3) Plan de formation (avis)

Nous regrettons que le plan de formation ne puisse pas être planifié à plus long terme, même s'il a le mérite d'exister.

Il nous est précisé que ce plan ne tient pas compte des demandes des services pour 2015, puisque ces demandes sont en cours de recensement. Nous demandons à ce que ces demandes de formations des services puissent être anticipées au moins sur 2 années.

Les demandes qui ne sont pas intégrées dans le plan ne sont pas pour autant bloquées, elles devront simplement entrer dans le budget qui sera alloué.

Pour ce qui est des bilans de compétences, il nous est indiqué qu'en 2015, le CNFPT a prévu d'organiser un parcours avec 4 à 5 modules qui se rapprochent d'un bilan de compétence et qui sera privilégié par notre collectivité.

Nous rappelons notre demande d'inscription sur les futures feuilles d'évaluation du solde de jours de formation obligatoires pour que cette question puisse faire l'objet d'un échange au moment de l'entretien annuel.

Validé à l'unanimité.

4) Charte informatique (avis)

Nous demandons à savoir de quelle manière cette charte pourra être partagée par tous. Elle nous semble insuffisante pour expliquer concrètement aux agents ce qu'ils sont en droit de faire ou non.

Il est envisagé la parution d'un dépliant avec illustrations concrètes des usages autorisés ou non.

Il nous est précisé que la note explicative accompagnera la charte et qu'elle sera complétée du nombre de postes informatiques et du nombre de téléphones qui ne figure pas sur la version actuelle.

Validé à l'unanimité.

5) Réorganisation administrative de la DGST (avis)

Vos représentants font état du désaccord de l'ensemble des agents de la DGST impactés par cette réorganisation qu'ils soient agents de catégorie C ou cadres. La proposition du personnel est de remplacer ce poste de catégorie C par un poste de catégorie C avec évolution en B dans 15 mois (avec un temps de formation en interne) tenant compte du fait que les agents qui doivent être remplacés sont encore en poste et que les besoins actuels recensés consistent en secrétariat et assistance de direction. Nous insistons sur le fait qu'un tel poste pourrait intéresser en interne des agents qui sont lauréats du concours ou de l'examen pro de rédacteur mais qui ne peuvent pas être nommés sur leur poste actuel.

Il nous est répondu que l'on peut comprendre le caractère anxiogène du changement pour les agents, mais que cette réorganisation est nécessaire. Qu'il est faux de dire que l'ensemble des agents sont contre et qu'en leur expliquant correctement ils finissent par comprendre !

Vos représentants votent contre (5 voix contre) cette réorganisation en précisant que si elle se fait quand même ce sera en connaissance du désaccord du personnel.

6) Calendrier prévisionnel 2015 (avis)

Vos représentants demandent à ce que les séances prévues le mercredi après-midi soient avancées au matin en raison des plannings de travail de certains de vos futurs représentants.

Le planning sera revu en ce sens, à 8h30 mais le Maire devra peut-être déléguer une partie des séances à M. Bac en raison de son emploi du temps (réunions à la CAEE).

Il nous est annoncé une séance extraordinaire en janvier (date à définir) pour faire un bilan de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires et procéder aux créations de postes nécessaires.

Validé à l'unanimité dans l'attente de confirmation de l'agenda du Maire

7) Déconcentration des absences et congés (info)

Nous demandons à ce que dans le logiciel utilisé la case « observation » qui sert à noter les motifs de refus soit bloquante si elle n'est pas remplie. Ainsi, tous les refus devront être motivés pour être enregistrés.

Nous demandons aussi à ce que soit étudiée la possibilité de nous servir de ce même logiciel pour enregistrer les absences syndicales, dans le but d'alléger le suivi de cette question, tant par le syndicat, que par les encadrants et la DRH.

Il est indiqué qu'une certaine souplesse sera possible sur la prise des congés 2014 non encore soldés, et que ces questions seront tranchées par la DRH.

8) Primes pour travaux dangereux, insalubres, incommodants ou salissants (info)

Il est fait état de demandes importantes, mais le travail de recensement doit être fait par secteur d'activité et ne sera abouti qu'au premier trimestre 2015.

9) Médecine professionnelle (info)

Rien n'a avancé, aucune solution n'a été trouvée. Nous demandons des nouvelles du courrier Qui devait être envoyé depuis la dernière séance du CTP. Il nous est répondu qu'il n'est pas encore parti car « on ne sait pas qui interpeller » !!!

Nous rappelons la nécessité de sortir de cette impasse, l'utilité des visites et du suivi médical particulier de la médecine du travail à laquelle nous sommes attachés.

10) Action sociale (info)

Il nous est indiqué que les élus ont encore besoin de réflexion sur ce sujet, qu'ils ont été échaudés par le « diktat » des anciens administrateurs du COS. M. BAC regrette que le syndicat appuie leur démarche et parle d'économies sur le dos des agents.

Vos représentants rappellent les promesses électorales du Maire actuel qui s'était engagé à organiser des élections au COS avant la fin de l'été, et demandent un bilan financier des actions engagées par la Ville en 2014 pour pouvoir les comparer à la subvention antérieure du COS afin de constater si l'économie dont nous parlons est réelle ou fiction.

Nous faisons état d'une pétition de la CGT sur cette question qui a rassemblé plus de 250 signatures. Mme Jamme minimise la portée de ce nombre de pétitionnaires, signalant qu'après avoir discuté avec certains d'entre eux, ils semblent plus attachés aux prestations du COS qu'au COS en lui-même.

Nous proposons aussi de comparer les prestations de la Ville en 2014 et celles qui étaient proposées par le COS même si elles n'étaient pas parfaites et surtout celles que le COS aurait pu dispenser avec une subvention plus importante attachée à la masse salariale.

Nous réinscrivons ce point au prochain CTP

11) Utilisation des véhicules de la ville (info)

Nous insistons sur les difficultés rencontrées dans le partage des véhicules entre les agents de la Ville et ceux transférés à la CAEE pour les même équipements. Il nous est répondu qu'une convention régit ces questions.

12) Mutuelles et prévoyances (info)

Ce point sera soumis au CTP au 1^{er} trimestre 2015 car il n'est pas encore finalisé.

Nous vous donnons rendez-vous avec vos nouveaux élus
pour une réunion d'information syndicale
afin de préparer le prochain CTP,
le jeudi 12 février en Mairie
(un tract sera diffusé prochainement afin de confirmer cette réunion).

Nous en profiterons pour vous présenter
vos nouveaux représentants au CHSCT

Bonnes fêtes de fin d'année !